

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Délibération n° 47/2025

L'an **deux mil vingt-cinq**

Le **3 du mois de septembre** Le Conseil Municipal de la commune de MILHAC-DE-NONTRON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des associations, sous la présidence de Monsieur Pascal MECHINEAU, Maire.

*2<sup>ème</sup> réunion : le quorum n'ayant pas été atteint lors de la convocation pour la réunion du 30 août 2025, le Conseil Municipal a été convoqué une nouvelle fois.*

*Le Conseil Municipal pouvait délibérer valablement à cette occasion sans condition de quorum.*

**Date de convocation du Conseil Municipal : 27/08/2025**

**PRESENTS** : MECHINEAU Pascal, LIEGEOIS Daniel, BOUTELOUP Mireille, GARDILLOU Sophie, MUCHERON Laurence, NAFTEUX Daniel,

**PROCURATION** : -

**ABSENTS** : TOUAT Jean-Claude, BOUSSARIE Myriam, BURBAN Anne-Gaëlle, CHEMIN Alexandra, HISPIWACK Jean-Michel, LAFORGE Françoise, LAGARDE Lionel, LORENZO Manuel, JAMAIN Thomas.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : GARDILLOU Sophie

**Nombre de conseillers** :

En exercice : 15

Présents : 6

Procurations : 0

Votants : 6

**OBJET : MODIFICATION STATUTAIRE DE COMMUNAUTE DE COMMUNES PERIGORD NONTRONNAISE**

**Article 6 : Fonctionnement du Conseil Communautaire et Bureau**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que par délibération n° CC-DEL-2025-072 du 3 juillet 2025, le Conseil Communautaire de la CCPN a décidé la modification de l'article 6 de ses statuts – Fonctionnement du Conseil Communautaire et du Bureau comme suit :

- Le Président fixe l'ordre du jour du Conseil Communautaire
- Le Bureau Communautaire gère les affaires courantes sous l'autorité du Président et participe aux grands projets et aux enjeux stratégiques de l'EPCI

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité :

➤ **Approuve** la modification statutaire de la Communauté de Communes Périgord Nontronnaise

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Pour extrait conforme au registre des délibérations  
Du conseil municipal  
Le Maire,  
Pascal MECHINEAU

*Copie certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission en sous-préfecture et de sa publication*  
Le Maire, Pascal MECHINEAU

